

UN PROPOS SUR L'OUVRAGE

« TUNISIENNES »* DE LUCIE PAUL-MARGUERITTE (1886-1956)

Cet ouvrage publié voici déjà près de 80 ans en 1937, a été réédité récemment en 2015 par L'Harmattan (1) dans la collection « Autrement même ». L'ouvrage est divisé en vingt parties. Sa thématique a conservé toute sa puissance. Peu connu, il surgit de la littérature de la colonisation.

Il inquiète autant qu'il rassure, suivant que le lecteur se trouve d'un côté ou de l'autre de la rive de la Méditerranée. Selon notre grille de lecture on peut l'interpréter de manière ambivalente; soit comme une égérie vouée à la gloire de la colonisation, une victoire de la III^e République (1870-1940) ; soit comme l'expression d'une contrainte infligée aux populations autochtones brimées par le régime du protectorat instauré en 1881 par le traité du Bardo.

La contextualisation de l'œuvre

Le caractère de l'ouvrage riche en dialogues est avant tout de nature documentaire. C'est une œuvre à l'approche transpersonnelle, au sens de la réalisation ou de l'actualisation de soi. Issue d'une « étude effectuée sur le terrain », elle consiste en la mise en scène d'une enquête relative à la femme tunisienne et à son évolution vue sous le prisme de l'éducation des filles dans des écoles publiques ou privées.

L'ouvrage - a priori dépourvu d'idéologie - relève d'une sorte de radiographie de l'éducation des jeunes filles et de leurs potentialités à évoluer et à se projeter dans la modernité tunisienne de l'époque.

Il est la résultante d'une rencontre, pas tout à fait hasardeuse et durant trois mois seulement, entre l'imaginaire d'une chercheuse française et les différentes composantes d'une société tunisienne déjà aguerrie par les effets de la civilisation européenne. Le milieu social examiné appartient à quelques exceptions près à une classe plutôt aisée et relativement cultivée.

A en croire le peu de critiques que l'on trouve à propos de cette œuvre, on est enclin à se poser la question de savoir dans quelles circonstances Lucie Paul-Margueritte a réalisé son enquête ? Précisons en premier lieu, que la nouvelle édition comporte une introduction analytique présentée par Denise Brahimi avec la collaboration de Besma Kamoun-Nouaïri (2) et de Roger Little.

(1) La première de couverture reproduit un portrait réalisé par le grand-père de Patricia Little.

(2) Besma Kamoun-Nouaïri a enrichi l'ouvrage d'un Glossaire.

Son analyse, s'est faite sous l'éclairage de quelques aspects de l'histoire et d'une idéologie postcoloniale foncièrement anticolonialiste.

Denise Brahimi et ses corédacteurs notent par exemple que Lucie-Paul « s'en tient de manière résolue à la perpétuation de la présence française ». On peut facilement convenir que la prise d'une position contraire eut été surprenante de la part d'un auteur qui s'est vu attribuer une bourse d'un Etat partie prenante dans une phase de colonisation.

Revenons plus directement à l'auteur. On apprend que le contexte de la réalisation de sa mission lui a été favorable grâce à son environnement familial. Son père Paul-Margueritte, également écrivain, naquit à Laghouat en Algérie en 1860 et son frère accomplissait son service militaire à Sfax comme lieutenant au 4ème Spahi, au cours de la période d'écriture de « *Tunisiennes* ».. A la réception d'un courrier venu de Sfax, l'imaginaire de Lucie se porta directement sur l'uniforme de son frère : « Je vois un burnous rouge flotter sur les oliviers du Sahel ».

Du fait de la généalogie de la famille Margueritte, on comprend pourquoi Lucie fut motivée pour son étude et en quoi cette appétence a pu l'aider à bénéficier de soutiens pour obtenir la bourse qui lui permit de se rendre en Tunisie en 1936.

Lors de cette brève recension, il a été intéressant de lever le voile sur des éléments biobibliographiques relatifs à la nature des œuvres précédentes de l'auteur qui témoignent de son attrait pour la thématique socioculturelle sur la jeune fille.

Il s'agit de plusieurs publications : en 1913, celle du roman « *Le chemin des écoliers* », puis dans la période 1920 - 1930, de la parution du roman intitulé « *La jeune fille mal élevée* » et en 1932, de la sortie de l'ouvrage « *Pensionnat de jeunes filles* ».

Enfin, et cela mérite d'être souligné, Lucie avait déjà manifesté son penchant pour l'étude de la civilisation du Maghreb, car elle avait produit en 1935, un recueil sur les chants berbères du Maroc.

La rencontre d'un imaginaire et d'un continent

L'imaginaire de Lucie crée l'évènement, source de la découverte de la Tunisie. Cette faculté créatrice, qui venait sans doute d'un désir d'images, fut si puissante que l'auteur a capté en peu de temps à son profit toutes les forces de l'Orient contenues sur le petit territoire Tunisien situé aux portes de l'Afrique.

L'univers de « *Tunisiennes* », entièrement unifié par cet imaginaire, est habité par la volonté de faire aboutir coûte que coûte une étude a priori délicate sous un régime de protectorat déjà fragilisé. En effet, dans les années 30, on assistait en Tunisie à des manifestations tendant à renforcer la position de la France, ce qui avait eu, tel un boomerang, pour conséquence de durcir le

mouvement nationaliste destourien ou déjà devenu néo-destourien en 1934.

Dans l'avant-propos de l'ouvrage, Lucie annonce le thème de son enquête qu'elle considère être une question brûlante et de toute actualité. Pour développer et exprimer le sujet, fallait-il encore trouver un style d'écriture traduisant des dialogues en termes simples du quotidien ? Le texte se présente sous une forme arachnéenne d'échanges croisés, l'auteur se positionnant au centre de tous les échanges qu'il suscitait.

De toute évidence l'ouvrage ne pouvait être un roman, mais un écrit à mi-chemin entre le genre du documentaire et celui présupposé de la fiction. L'auteur a investi peu à peu le champ social de la Tunisienne par des enquêtes et un dialogisme (1) privilégiant le style de l'oralité à celui de la narration.

La magie opère dès le départ avec la traversée de la Méditerranée, cet immense œil marin au bleu sombre et profond. Mais à la joie de l'aventure se mêle chez Lucie une petite angoisse. Tout s'effacera lors de la découverte de la ville de Tunis que les musulmans désignent, du fait de sa localisation à l'abri d'un vaste golfe, par « la bien gardée de Dieu ». Ils l'appellent aussi « Tunis la Verte ou La Présente ». Mais l'historien grec, Diodore de Sicile en la nommant, « Tunis La Blanche », avait sans doute trouvé la désignation toponymique la plus conforme à l'image réelle et constante de la ville qui a traversé les temps.

La femme Tunisienne comme métaphore de l'Ifriqiya (2)

Le concept du mythe de la femme Tunisienne comme métaphore a une forte symbolique dans cet ouvrage. L'histoire lui a-t-elle confié cette mission secrète de protéger les traditions de la famille, des arts et de la culture ? A-t-elle été appelée à personnifier la Tunisie ?

La métaphore occupe les territoires pluriels de la symbolisation. Elle ne peut être restreinte qu'à l'image. Selon Joël Thomas, elle est une condensation de signifiés appartenant à des réseaux sémantiques différents. La Tunisienne représente en synthèse cette belle métaphore en harmonie avec les préceptes de l'islam – qu'on lui impose parfois – et cette vie au quotidien riche en signifiants à base matérielle qui vont de la confection des vêtements, aux préparations culinaires, et à celles des produits de beauté.

(1) Au sens où selon Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, « le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet. »

(2) Ce toponyme utilisé par Lucie à la fin de son ouvrage est l'ancien nom arabe de la Tunisie et d'une partie de l'Algérie orientale

Elle est une interface entre la vie active et la vie contemplative. On comprend alors pourquoi la Tunisienne a exercé une fascination dans l'imaginaire colonial des Français.

Le point d'ancrage de l'imaginaire de Lucie ne tient pas uniquement dans la découverte de paysages sortis de la Bible, mais tient à ce contact, ce syncrétisme entre les religions du livre. Il procède d'une tentative d'approche systémique de l'organisation de la religion musulmane dans ses pratiques au quotidien.

Les investigations commencent dans la ville arabe de Tunis, la Médina, auprès d'une famille de hauts fonctionnaires tunisiens probablement triée sur le volet par les services du Résident Général. D'emblée, l'auteur s'immerge dans l'univers oriental en assistant au mariage de l'une des filles de la famille. L'imaginaire qui s'était sans doute éveillé en elle au cours de lectures de son enfance la fit revivre dans l'émerveillement d'un conte des mille et une nuits. La symbolique du mariage projetée dans le cadre des traditions orientales constitue probablement le déclencheur de l'étude de Lucie.

Dans un pays où la mosquée voisinait avec la cathédrale, la synagogue avec l'église orthodoxe, Lucie observe que, malgré la proximité topographique des grands lieux de culte, les gens restent farouchement individualistes et que les clans conservent une certaine herméticité et ne fusionnent pas.

Le principe juridique du protectorat a vraisemblablement encouragé cette compartimentation essayant jusque dans l'inconscient des populations. Il s'agit d'un régime globalement bicéphale dans lequel les responsabilités sont bien définies entre l'administration du Bey Régent et les services de la France administrés par le Résident Général. Cette partition n'était structurellement pas propice à favoriser les échanges.

La religion musulmane a depuis des siècles investi le champ social.

Les cinq piliers de l'Islam structurent la vie au quotidien. Au plan herméneutique, ces fondamentaux ne sont pas tous évoqués avec clarté ou explicités dans le détail. Par exemple, « la profession de foi » qui reste le pilier le plus important de l'islam ne reste qu'implicite et induite. Par contre, on découvre au détour du texte, des élans de manifestation de la solidarité ; c'est-à-dire ce soutien aux pauvres par la charité. On notera également le rôle primordial de la prière qui crée un lien direct entre Dieu et la personne, ainsi que des précisions sur les rites annuels du jeûne du mois du ramadan et du pèlerinage à la Mecque.

Dans la partie III de l'ouvrage, l'auteur insiste et détaille les circonstances dans lesquelles commence et se termine le jeûne du ramadan. Les quatre grandes fêtes musulmanes y sont décrites.

Dans la septième partie de l'ouvrage l'auteur expose les difficultés rencontrées pour assister au pèlerinage de la Mecque où les places sont chères et les pèlerins sont parfois résolus à se jeter à l'eau plutôt que de renoncer à leur projet. Ce pèlerinage à la Mecque imposé par le prophète constitue le cinquième pilier de l'islam. Lucie nous rapporte qu'il confère une sorte de noblesse dans la mesure où une fois accompli, au moins une fois dans sa vie, le musulman peut ajouter à son patronyme le titre de El Hadj, c'est-à-dire de pèlerin. Mais dans une Ifriqiya où la ville de Kairouan fut pendant des siècles la capitale religieuse de l'islam, il était permis de remplacer un pèlerinage de la Mecque par cinq pèlerinages à Kairouan.

Un contexte du religieux où l'approche relationnelle domine

Dans ce système de représentation des valeurs, des normes, la Tunisienne est à la source d'un paradigme relationnel.

L'essentiel ne vient pas du fond mais de la forme, de la manière dont l'approche entre les sexes, entre les familles se fait. La religion musulmane s'inscrit ainsi dans l'invention d'un art relationnel que Lucie a su valoriser.

La vie et l'écriture de la vie y sont intimement liées. Il s'agit d'une traduction écrite d'expressions vivantes et spontanées de l'oralité dans laquelle le lieu, le réseau, la teneur de l'échange deviennent essentiels. Cette trilogie de critères réapparaît en cours de lecture. Elle permet une interrelation entre une personne ou plusieurs personnes et l'auteur.

Les problèmes qui se déclinent à partir de la religion ne sont pas uniquement d'ordre spirituel ; mais tiennent plutôt à une pratique de la communication associée à des principes séculaires de vie au sein du groupe.

Ainsi l'ouvrage traite du problème de l'éducation des filles et de l'évolution de la femme à travers un substrat dont le principe de base est la manière d'être ensemble dans une famille tunisienne.

Une société pensée et construite sur le principe de la polygamie

Dans la chronologie de l'écriture, le premier thème qui se présente et qui fait suite à la symbolique du mariage est celui de la polygamie. Celle-ci est assez discrète dans les familles de la haute

fonction publique. Fériida concède que «... la polygamie existe encore, mais que dans son monde, elle est assez discrète ».

Par contre, dans le milieu plus modeste de l'homme du bled, un bon musulman peut avoir plusieurs femmes. Un chef de tribu avoue avoir quatre femmes qui ont chacune une fonctionnalité dans le groupe, la première porte l'eau, la deuxième moule le grain, la troisième fait le pain, la dernière est sa favorite.

Plus loin, Lucie rapporte le témoignage d'un Spahi aux nombreuses épouses (treize femmes) qu'il répudiait une à une pour leur maladresse. Le Spahi dit, je cite, que : « l'une m'avait servi des haricots durs. J'ai dit qu'ils étaient durs. Alors elle m'a dit : tes dents sauront bien les briser ». A une autre de ses femmes il avait apporté un vrai balai en lui expliquant comment s'en servir par l'intermédiaire de son père. Le Spahi avait estimé qu'elle faisait « la sottie créature » car même avec un vrai balai tout neuf, elle continuait à balayer assise sur ses talons.

Enfin, Madame B... qui assurait l'interview, rapporte qu'un caïd de la région s'est offert soixante-dix femmes. Relevons que Madame B... n'avait pas souhaité dévoiler son patronyme à l'époque.

On peut se demander pourquoi cette polygamie ? Ahmed, personnage réel ou fictif, dont la présence facilite le caractère dialogique de l'ouvrage, observe que : « la polygamie était une nécessité dans un pays où faute de soins, beaucoup d'enfants mouraient ». Il ajoute également que « la polygamie a aussi le mérite d'assurer un foyer à toutes. » Et il conclut que grâce à la polygamie, il n'y a pas de vieille fille dans leur communauté.

L'ouvrage insiste sur le rôle social positif qui procède de l'instauration de la polygamie.

Selon Madame B..., l'une des deux institutrices musulmanes de toute la Tunisie, la polygamie tend à expliquer la raison pour laquelle le divorce n'existe pas. Elle ajoute que le mari aura le droit de répudier sa femme selon des formalités courantes et des plus simples.

Cette répudiation ne se fait pas devant le juge mais auprès d'un office notarial. En fait le mari accueille chez lui deux notaires et l'acte est rédigé sur le champ. Madame B... en conclut que la dot donnée par le mari n'est que le prix de son corps, son prix d'achat en quelque sorte.

La manière dont les jeunes filles sont vendues, puis possédées comme un objet, justifie qu'elles doivent se protéger de la convoitise des autres hommes. Pour ce qui concerne le port du voile, les deux sœurs Nejma et Fériida considèrent que ce n'est pas le Coran qui oblige au port du tissu mais que cet usage viendrait de Byzance ou de la Perse. Selon elles, le voile est aristocratique et est adopté uniquement par vanité. De surcroît, les deux sœurs ont constaté que la bédouine du bled qui a beaucoup d'activités

physiques n'est pas aussi désirable que la femme de la ville qui ne porte pas le voile. Férida considère néanmoins que le voile est ressenti comme une contrainte imposée de l'extérieur : « ...moi, je sors dévoilée, me confia Férida, mais lorsque j'aperçois, à la terrasse d'un café, mon frère ou mon oncle en compagnie d'un ami, je fais promptement demi-tour et je m'engouffre dans une rue voisine ».

Madame Ben Redjeb a été présentée auprès de Lucie comme une femme exceptionnelle en son genre. Musulmane distinguée, elle vit dans un palais et œuvre pour la libération de la femme tunisienne. Personnage déterminé, elle envisagea de réaliser une pétition destinée à être adressée au Ministère des Affaires Étrangères à Paris pour solliciter : « Premièrement, que les jeunes filles et les jeunes gens puissent se voir avant de s'épouser.. Deuxièmement, que le voile soit supprimé. » Nous aurons alors dit-elle « fait un grand pas vers la liberté. »

Déjà à l'époque de la colonisation, le problème du voile se posait avec acuité à l'intérieur de la société musulmane. En tout état de cause, Lucie et ses interlocutrices ne laissent pas entendre que c'est une sujétion imposée par la colonie.

Ayant le souci de la communication interactive, l'auteur avait repéré un article sur le voile dans la nouvelle revue *Leila*. En la circonstance, celui-ci était très sévère sur les effets pervers du port du voile : « Le voile frappe une race à l'endroit le plus vulnérable, et le plus vital,... Il la frappe dans l'épanouissement de sa jeunesse à laquelle il enlève le ressort essentiel à toute activité humaine, la raison même de tout désir de progrès, de gloire, et de conquête. » Et l'article se terminait ainsi : « il faut mener la guerre contre le voile assassin... »

Les traditions contraignent l'éducation des filles

Ces considérations sociétales qui vont à l'encontre d'une éducation des jeunes filles plus adaptée à la modernité constituent le point central de l'ouvrage.

D'une manière générale, contrairement aux hommes qui sont autorisés à parachever leurs études à Paris, les femmes sont contraintes par le poids de l'éducation de la famille, à ne pas dépasser le niveau des études primaires.

Selon les propos d'Ahmed, ses filles seront élevées dans leur langue avec l'ambition de faire d'elles des personnes dociles et bonnes ménagères. En homme du peuple, il se prononce contre l'évolution des Tunisiennes en redoutant que cela leur donne des idées d'indépendance par rapport à l'homme.

Mais c'est l'éducation aux bonnes manières qui semble préoccuper les parents. Mme Ben Salam, qui fréquente le salon de thé chic, « la Royale », précise que des musulmans envoient leurs filles chez les

Sœurs, où l'enseignement est moins poussé que dans les écoles laïques mais où l'on veille davantage aux bonnes manières.

Par ailleurs, une priorité semble vouloir être donnée à l'enseignement des travaux manuels : les directrices des écoles de filles musulmanes contribuent à la rénovation de l'artisanat, du tapis, de la broderie, ceci conformément à la politique du protectorat.

L'école de la rue du Pacha, permettait, outre l'enseignement classique des travaux pratiques, l'acquisition des notions d'hygiène et de médecine. Les services sanitaires du pays s'attachaient à vaincre des pandémies de rage et de trachome qui touchaient principalement les enfants.

Conclusion

L'ouvrage « *Tunisiennes* » consacre cette victoire de la femme Tunisienne en tant que symbole de la liberté. Elle devient ainsi la métaphore de son pays en le personnifiant. Elle revendique implicitement d'être la gardienne de ses traditions. Son éducation s'est adaptée aux contingences de la vie quotidienne. Le tout se réalise dans un certain équilibre, car il n'y a pas nécessairement antinomie entre veiller au respect des coutumes et dans un même temps, être attiré par la modernité occidentale.

On est en droit de se poser la question de savoir si ce n'est pas l'éthique coloniale qui aurait inspiré ou influencé l'auteur dans sa représentation de l'altérité féminine et dans l'énonciation de ses cris de liberté. La Tunisienne serait-elle alors, à elle seule, à la source de cette transgression ?

Charles Géniaux dans son ouvrage « *Les musulmanes* » paru en 1909, près de trois décennies après l'occupation coloniale, avait déjà relevé que la décadence de l'Islam n'avait pas d'autre cause que la condition des femmes. Il avait également pressenti cette évolution irréfutable vers la liberté : « Quand on est une fille des douars, on sait toutes les ruses de l'amour ».

Pour avoir vécu mon enfance et mon adolescence en Tunisie, je peux avancer que Lucie a réussi à faire aboutir sa mission en objectivant sa pensée, ses sentiments. Grâce à la pratique de l'entretien, elle s'est laissé porter par l'énergie de ses interlocuteurs. Elle a réalisé sa tâche avec amour et une douce nostalgie la touche avant son départ. C'est en des termes sensibles qu'elle s'est remémoré son expédition : « J'avais aimé d'amour la terre de la vieille Ifriqiya. Je m'étais apitoyée sur elle et sur l'ouvrier qui la sert »

Jean-Gérard Mathé
(Ingénieur honoraire ; Doctorant en littérature)

